

<https://perdonnet.fr/Inscriptions-aux-examens-le-choix>



# Inscriptions aux examens, le choix des langues

- Infos pratiques - Actualités et Evénements à venir -

Date de mise en ligne : mardi 9 octobre 2018

---

**Copyright © Lycée Professionnel Auguste Perdonnet, BAC pro, CAP,  
Formations industrielles et tertiaires, Internat 77 Académie de créteil - Tous  
droits réservés**

---

Les inscriptions aux examens se poursuivront dans les prochains jours, avec l'aide des C. P. E. et des équipes pédagogiques. Ces phases sont indispensables pour pouvoir passer les examens, et il ne faut pas s'absenter le jour de l'inscription. Les élèves absents lors de ces phases sont priés de se renseigner au plus vite auprès de leurs camarades, des C. P. E. et des équipes.

SALLE 312

# Qualification Langue Vivante (Diplôme intermédiaire)

Pour les sections industrielles, vous ne pouvez choisir que l'anglais.

Pour les sections tertiaires, vous pouvez choisir l'anglais ou l'espagnol.

Vous devez choisir la langue pour laquelle vous pensez avoir le meilleur niveau, sur l'échelle de référence du CECRL (A1, A1+, A2, A2+, B1, B1+ etc.)

## Les langues vivantes au baccalauréat

- ▶ > Pour les sections industrielles, vous ne pouvez choisir que l'anglais.
- ▶ > Pour les sections tertiaires, vous devez choisir une LV1 et une LV2.

Vous ne pouvez choisir que parmi l'anglais et l'espagnol.

Vous devez placer en LV1 la langue pour laquelle vous êtes le(la) plus fort(e) à l'oral, et en LV2, la langue pour laquelle vous êtes le (la) moins fort(e).

La différence ?

En LV1, le niveau attendu est le B1+.

En LV2, c'est le B1.

Donc, pour simplifier, on peut dire que la grille d'évaluation est un peu plus gentille en LV2 qu'en LV1.

Plus de renseignements ici :

<https://perdonnet.fr/Nouvelles-epre...>

L'épreuve aura lieu au lycée début mai.

=== Et l'épreuve facultative ?

Vous n'êtes pas obligé(e) d'en choisir une, mais c'est conseillé.

C'est la même épreuve que pour l'anglais et l'espagnol, sauf que vous n'avez pas de thème à présenter. C'est l'examineur qui vous donnera un document (dessin, texte...), qu'il faudra présenter.

Plus de détails ici :

<https://perdonnet.fr/Epreuves-facul...>

Vous avez 5 minutes en plus de préparation (0 pour les épreuves obligatoires).

## Inscriptions aux examens, le choix des langues

---

L'épreuve ne sera pas au lycée, il y aura un déplacement, peut-être à Arcueil, Créteil etc.

Seuls les points au-dessus de 10 comptent, et ils sont donc ajoutés, sans coefficient, à votre total de points. Si vous avez en-dessous de 10, la note apparaît bien sûr sur le relevé de notes, mais elle ne compte pas.

Cela peut servir pour avoir une meilleure mention (11.90 => 12 par exemple), ou pour atteindre la barre du 10. (9.90 => 10 par exemple).

Attention, pour l'arabe, c'est l'arabe littéraire.